BRED SELECTION ISR

RAPPORT ANNUEL EXTRA-FINANCIER 2022

EXERCICE 2021

Septembre 2022

SOMMAIRE

1. Notre démarche d'investisseur responsable 3

2. Objectifs recherchés par la prise en compte des critères ESG 3

3. Stratégie de sélection ESG du fonds BRED Sélection ISR 4
   - Critères ESG des OPC externes 4
   - Critères ESG des titres vifs 4

4. La mesure d'impact 6
   - Composition du portefeuille au 31/12/2021 6
   - Mouvements entrées/sorties au cours de l'exercice 2021 7
   - Impact ESG de la poche OPC 8
   - Impact ESG de la poche titres vifs 15
   - Exercice de nos droits de vote sur l'année 2021 22
   - Soutien de fondations à but social et éducatif 25

Annexes 27

Glossaire 30

1. NOTRE DEMARCHE D'INVESTISSEUR RESPONSABLE

Donner de la cohérence à son épargne

En analysant les émetteurs à la fois sur leurs fondamentaux financiers mais aussi sur leurs pratiques, leurs engagements et leurs stratégies Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG), nous pouvons mieux identifier les opportunités et les risques d'investissement. Par ailleurs, nous sommes convaincus qu'en investissant dans des entreprises qui se distinguent par une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux mais aussi de gouvernance nous finançons des entreprises d'avenir ayant un impact environnemental et social positif sans négliger la performance financière.
Cela nous permet donc de concilier impacts ESG, résilience et performance financière.

Fort de cette conviction, Promepar AM s'engage depuis plusieurs années à être un acteur responsable et s'inscrit dans l'engagement général du groupe Bred en faveur d'une finance plus durable.
Cet engagement de Promepar AM se concrétise à deux niveaux :

- A travers l'ensemble de sa gestion qui applique l'intégration ESG, une politique ESG commune comportant des exclusions sectorielles et normatives, et une politique d'exercice des droits de vote contraignante.
- A travers son fonds labelisé Bred Sélection ISR qui suit un processus de forte sélectivité ISR à la fois sur les titres vifs (approches Best in Universe et Best Effort) et sur les Organismes de Placement Collectif *« OPC »* externes qui le composent. Bred Sélection ISR présente également la particularité de partager 25% de ces frais de gestion (après paiement de tous les frais administratifs externes) à des associations et fondations, impliquées dans l'égalité des chances et la transmission du savoir.

2. OBJECTIFS RECHERCHES PAR LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG AU SEIN DU FONDS

Le FCP Bred Sélection ISR est investi à la fois sur des fonds actions et des titres des pays de l'Union Européenne.
L'ensemble des titres et OPC sont sélectionnés sur des critères extra-financiers (environnementaux, sociaux et de gouvernance) en plus d'une analyse financière complète.

Concernant les OPC, nous regardons en détail leur processus d'analyse extra-financière des titres ainsi que les rapports d'impact et d'engagement.
Les titres vifs quant à eux, sont sélectionnés par le biais d'une analyse ESG détaillée, avec un suivi de critères spécifiques, complétée par une analyse des controverses.

Ainsi, Bred Sélection ISR

- Répond à l'attente des épargnants désireux de concilier performance financière et impacts sociétaux
- Participe à un cercle vertueux entre émetteurs et investisseurs socialement responsables en favorisant les bonnes pratiques de responsabilité sociétales des entreprises et les bonnes pratiques ESG
- Participe à plusieurs Objectifs du Développement Durable
- Encourage une finance plus durable.

3. STRATEGIE DE SELECTION ESG DU FONDS BRED SELECTION ISR

Critères ESG des OPC externes

Notre analyse ESG des OPC dans lesquels nous investissons, repose sur plusieurs éléments :

- L'analyse du code de transparence complété d'un questionnaire élaboré en interne[1]
- L'analyse des rapports extra financiers, rapports d'engagement, rapports d'impact, rapports de vote…
- Le dialogue régulier établi avec les gérants ISR et les équipes en charge de l'analyse ESG
- La labélisation ISR.

Par ce processus, nous classons les fonds en 4 catégories

- Fonds ISR de conviction
- Fonds ISR à impact
- Fonds d'engagement actionnarial
- Fonds ISR thématiques.

Critères ESG des titres vifs

La sélection ESG des titres vifs de Bred Sélection ISR se déroule en six étapes.

1. Taux d'exclusion

L'univers de départ de Bred Sélection ISR est le Stoxx 600. A la suite des étapes d'exclusions (normatives – sectorielles) et d'analyse ESG quantitative (best in class - best effort), le taux d'exclusion via des critères extra-financiers est d'environ 55-60%.

2. Exclusions sectorielles

Nous excluons de l'univers d'investissement les émetteurs dont le chiffre d'affaires est issu à plus de 5% des secteurs du tabac, de la pornographie ou des jeux d'argent, et ceux dont le chiffre d'affaires est issu à plus de 10% du charbon thermique (extraction et/ou production d'électricité).

3. Exclusion normative

Nous excluons les entreprises violant les normes internationales, en particulier celles définies dans le UN Global Compact (droits de l'homme, droit du travail, respect de l'environnement, lutte anti-corruption).
Nous excluons également les entreprises participant à la fabrication, le trafic ou le stockage de bombes à sous munition et mines anti-personnel (selon le principe des conventions d'Oslo et d'Ottawa).

Pour plus de détails sur les exclusions se référer à notre politique ESG.

A l'issue de ces exclusions, nous effectuons une sélectivité supplémentaire : nous ne retenons que les entreprises ayant les meilleures pratiques ESG (best in universe) et/ou ayant les meilleures améliorations ESG (best effort).

[1] *Promepar AM a développé en interne une méthodologie de notation ESG des OPC externes. Elle repose sur un questionnaire axé sur plusieurs dimensions dont les moyens mis en œuvre, la méthodologie d'analyse de notation, de sélection et de gestion, l'engagement à travers le dialogue, la politique de vote et l'exercice des droits de vote, les divers reporting mis à disposition. La rigueur du processus ESG de chaque OPC est régulièrement vérifiée et réévaluée.*

4. Sélection Best-in-Universe

Nous ne retenons que les 30% des entreprises les mieux notées en ESG quel que soit leur secteur d'activité. L'analyse s'appuie sur plusieurs critères : la performance ESG globale, les notes E, S et G séparément, ainsi que la prépondérance de certains domaines ESG.

5. Selection Best effort

Nous retenons les valeurs ayant les meilleures progressions de note ESG sur la durée. Pour cela nous excluons les 20% des valeurs présentant les moins bonnes notes ESG et analysons la progression des 80% restantes. Seules les 30% des meilleures progressions sont investissables.

Pour les sélections Best-in-Universe et Best Effort, les notations ESG sont fournies par l'agence de notation Moody's ESG Solutions. Elles recouvrent environ 330 critères répartis en 37 catégories issues de 17 sous-domaines eux-mêmes issus des 6 domaines suivants :

- Comportement éthique des affaires
- Droits humains
- Engagement sociétal et communautaire
- Environnement
- Ressources humaines
- Gouvernance d'entreprise.

Chaque domaine est analysé sous 3 angles : politique (stratégie adoptée) – implémentation (mesures prises pour mener à bien la stratégie mise en place) – résultat (les résultats mesurables obtenus).

6. Analyse des controverses

L'appréciation des controverses est issue d'une analyse interne des données de nos fournisseurs externes, de même que de sources publiques. Les controverses sont suivies chaque semaine et analysées selon leur nature, leur sévérité, leur fréquence, la réactivité de l'entreprise concernée et le processus de gestion des risques mis en place. Un dialogue direct avec l'émetteur peut être initié en fonction de la gravité de la controverse. En fonction des réponses apportées, la note ESG pourra être dégradée et conduire à une sous pondération voire une sortie du titre du portefeuille.

4. LA MESURE D'IMPACT

Composition du portefeuille au 31/12/2021 (ISIN FR0013433703)

ANALYSE DES OPC DU PORTEFEUILLE

	37,81%			Données ESG provenant de la société					Performances	
Fonds	Poids	Argumentaire de sélection[1]	Label ISR[2]	Taux de sélectivité[3]	Empreinte carbone[4]	Rapport d'impact	Rapport d'engagement	Nb lignes en portefeuille	Perf. 1 an	Perf. 3 ans
Métropole Euro SRI W (FR0013185055)	19,57%	CONVICTION ISR		80%	✓	✓	✓	41	19,99%	31,96%
PhiTrust Active Inv France C (FR0010027094)	4,43%	ENGAGEMENT ACTIONNARIAL		CAC 40	-	-	✓	41	29,30%	52,44%
Mansartis Zone Euro ISR I (FR0011896471)	3,14%	CONVICTION ISR		80%	✓	✓	✓	31	26,37%	80,62%
Echiquier Positive Impact Europe I (FR0013286911)	3,02%	IMPACT ISR		40%	✓	✓	✓	40	17,32%	84,00%
Sycomore Sélection Responsable I (FR0010971705)	3,02%	CONVICTION ISR		50%	✓	✓	✓	61	16,23%	55,13%
DNCA Beyond Semperosa I EUR (LU1907595125)	2,47%	IMPACT ISR		30%	✓	✓	✓	37	20,84%	72,49%
OFI RS Euro Equity C (FR0000971160)	2,14%	CONVICTION ISR		80%	✓	✓	✓	66	18,96%	52,57%

Source : Bloomberg

ANALYSE DES LIGNES ACTIONS DU PORTEFEUILLE

	60,63%			Classement ESG (décile)[2]					Données financières		
Fonds	Poids	Argumentaire de sélection	Secteurs	Note ESG	Progressions ESG	E	S	G	PER 2023 (e)	Rendement 2022 (e)[1]	Perf. 1 an
AXA	3,24%	Note ESG	Finance	1er	9e	1er	2e	1er	8,99x	5,6%	34,20%
AIRBUS GROUP	3,01%	Note ESG et Progression ESG	Industrie	3e	4e	5e	1er	3e	23,19x	0,8%	25,15%
GENERALI ASSIC	2,98%	Note ESG	Finance	2e	9e	1er	3e	2e	9,75x	5,8%	30,65%
CRH PLC	2,68%	Note ESG	Matériaux	1er	9e	2e	1er	1er	15,74x	2,3%	36,74%
SPIE SA	2,63%	Progression ESG	Industrie	4e	4e	4e	3e	7e	13,74x	2,6%	27,57%
STORA ENSO OYJ-R	2,59%	Note ESG	Matériaux	1er	4e	1er	1er	1er	14,89x	2,9%	3,16%
SAINT GOBAIN	2,59%	Note ESG	Industrie	3e	4e	3e	3e	2e	11,92x	2,7%	64,99%
ALLIANZ SE-VINK	2,48%	Note ESG	Finance	2e	8e	1er	2e	4e	9,79x	4,9%	3,46%
AMUNDI	2,43%	Note ESG	Finance	1er	9e	1er	1er	3e	11,9x	5,3%	8,91%
STELLANTIS	2,41%	Note ESG	Consommation Discrétionnaire	2e	10e	3e	1er	4e	4,8x	4,8%	Non significative*
ADP	2,37%	Note ESG	Industrie	2e	8e	1er	2e	3e	91,03x	0,0%	6,79%
ACCOR SA	2,37%	Note ESG	Consommation Discrétionnaire	1er	8e	2e	1er	2e	75,6x	0,0%	-3,89%
VEOLIA ENVIRONNEMENT	2,37%	Note ESG	Services aux Collectivités	1er	4e	1er	1er	2e	19,96x	3,1%	67,21%
SOPRA STERIA GRO	2,27%	Note ESG et progression ESG	Technologies de l'Information	2e	3e	1er	2e	5e	12,71x	1,6%	19,14%
DEUTSCHE TELEKOM	2,15%	Note ESG et progression ESG	Services de Communication	1er	4e	2e	1er	3e	12,48x	3,8%	8,99%
ALSTOM	2,11%	Progression ESG	Industrie	1er	1er	3e	1er	1er	15,02x	1,2%	-33,02%
SCHNEIDER ELECTRIC	2,08%	Note ESG	Industrie	2e	4e	1er	1er	2e	26,93x	1,6%	45,78%
SIEMENS AG	1,90%	Note ESG et progression ESG	Industrie	3e	2e	4e	3e	4e	19,22x	2,5%	29,92%
SEB SA	1,88%	Note ESG	Consommation Discrétionnaire	2e	9e	3e	1er	6e	15,81x	1,6%	1,07%
AKZO NOBEL	1,86%	Note ESG	Matériaux	1er	8e	1er	1er	2e	18,95x	2,1%	9,83%
PRYSMIAN SPA	1,85%	Progression ESG	Industrie	4e	3e	6e	4e	3e	19,4x	1,7%	13,86%
STMICROELECTRONICS	1,81%	Note ESG	Technologies de l'Information	2e	6e	4e	1er	3e	20,33x	0,5%	43,23%
FAURECIA	1,71%	Note ESG et progression ESG	Consommation Discrétionnaire	3e	2e	4e	2e	6e	9,25x	2,2%	-0,19%
ENGIE	1,68%	Note ESG	Services aux Collectivités	1er	8e	3e	1er	1er	10,83x	6,1%	3,95%
ELIS SA	1,68%	Progression ESG	Industrie	5e	2e	2e	6e	3e	12,45x	1,6%	11,67%
GRIFOLS	1,53%	Progression ESG	Santé	3e	1er	2e	3e	4e	16,28x	1,7%	-29,33%
NOKIA OYJ	0,99%	Note ESG	Technologies de l'Information	2e	9e	3e	2e	3e	15,89x	1,0%	76,90%
REXEL SA	0,97%	Note ESG et progression ESG	Industrie	2e	3e	3e	2e	2e	10,69x	0,034	42,07%

Source : PROMEPAR AM, Bloomberg, Factset et Moody's ESG Solutions

L'ensemble des lignes du portefeuille sont communiquées dans le reporting mensuel.

[2] *Classement ESG (déciles) : nous classons pour chaque critères les valeurs en déciles. 1/10 signifie que la valeur est dans le premier décile, c'est à dire dans les 10% des plus performants concernant le critère.*

Mouvements entrées/sorties au cours de l'exercice 2021

ENTREES

Noms	Type d'actifs	Date
Mansartis Zone Euro ISR I	FONDS	26/01/2021
INDITEX	ACTION	15/02/2021
ACCOR SA	ACTION	15/02/2021
ENGIE	ACTION	15/02/2021
ADP	ACTION	25/02/2021
AIRBUS GROUP NV	ACTION	26/07/2021
STMICROELECTRONICS	ACTION	26/08/2021
SAINT-GOBAIN	ACTION	20/09/2021
GENERAL ASSIC	ACTION	04/10/2021
FAURECIA	ACTION	15/10/2021
PRYSMIAN SPA	ACTION	26/10/2021
SCHNEIDER ELECTRIC	ACTION	04/11/2021
SIEMENS AG	ACTION	03/12/2021
REXEL SA	ACTION	22/12/2021
NOKIA OYJ	ACTION	22/12/2021

SORTIES

Noms	Type d'actifs	Date
CARREFOUR	ACTION	14/10/2021
EDENRED	ACTION	17/11/2021
INFINEON TECH	ACTION	17/12/2021
INDITEX	ACTION	07/07/2021

INDITEX

Au cours de l'année 2021, nous avons sorti le titre **INDITEX** de notre portefeuille sur des **considérations de controverses de droits humains dans sa chaine d'approvisionnement.**

En mars 2020, le groupe avait déjà été cité dans le rapport de l'Institut australien de stratégie politique (ASPI) sur le travail forcé de Ouighours en Chine. Cependant, l'entreprise ayant alors indiqué mettre en place plusieurs mesures correctives dont son désengagement de plusieurs fournisseurs locaux et sa note ESG ayant été maintenue parmi les meilleures de son secteur et même en bonne progression, nous avons initié une ligne dans notre portefeuille en février 2021. Mais en juin 2021 une enquête pour « recel de crimes contre l'humanité » a été ouverte, faisant suite à une plainte déposée début avril à Paris par l'association anti-corruption Sherpa, le collectif Ethique sur l'étiquette et l'Institut ouïghour d'Europe. Les associations reprochaient à ces entreprises de commercialiser des produits fabriqués en totalité, ou en partie, dans des usines où des Ouïghours sont soumis au travail forcé.

Malgré notre difficulté à évaluer la pertinence de ces griefs, leur nature touchant aux droits humains, et le fait que la Chine représente 31% du mix sourcing de l'entreprise, nous avons préféré faire preuve de prudence et solder notre position en juillet 2022, en attendant plus de visibilité sur la situation.

Impact ESG de la poche OPC BRED Sélection ISR

OPC Métropole Euro SRI

Caractéristiques : Métropole Euro SRI est un fonds ISR de conviction (SFDR 8) dont l'approche extra financière repose sur la sélection des entreprises ayant les meilleure note ESG de leur secteur ou affichant les meilleures progressions dans leur notation ESG. Concernant la mesure d'impacts, elle repose sur le suivi annuel de 4 indicateurs clés : Emissions de CO_2 - % de femmes managers - intégration de critères extra financiers dans la rémunération des dirigeants - Respect des droits humains. Par ailleurs, chaque année Métropole choisit un thème d'engagement spécifique porté auprès des entreprises en portefeuille mais aussi à travers des initiatives publiques et des coalitions d'actionnaires.

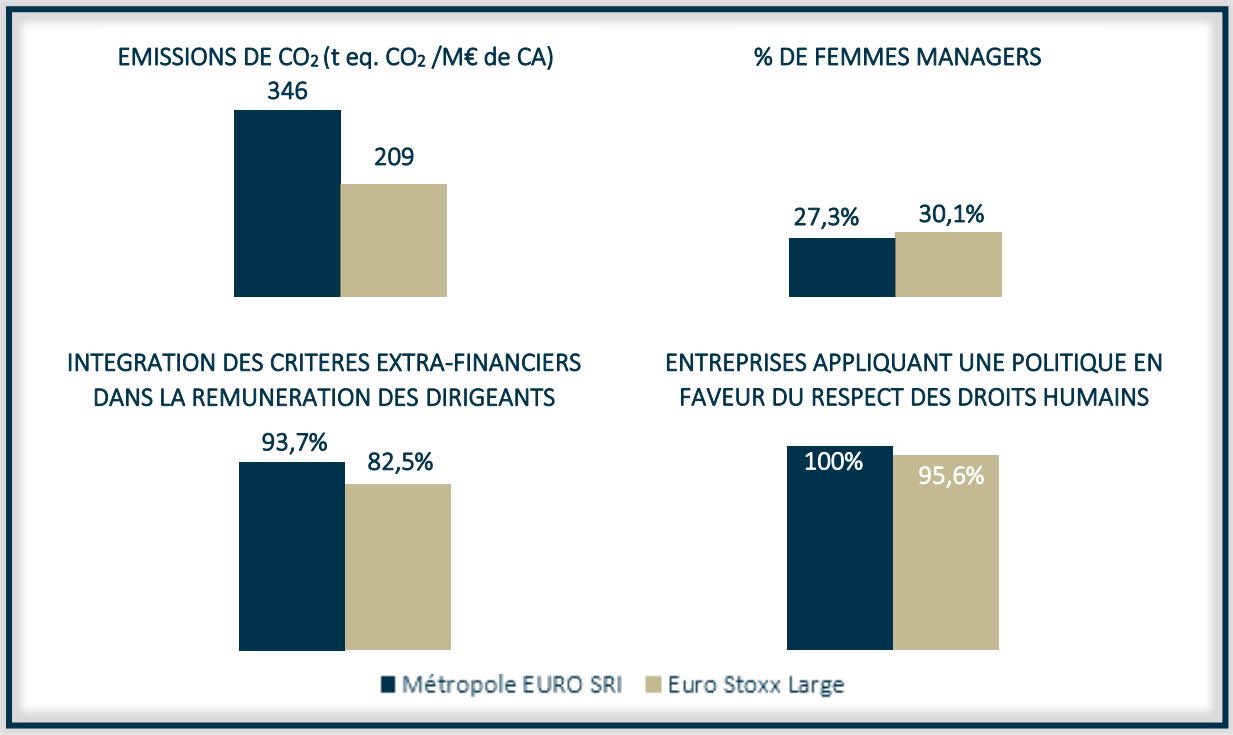

Remarque : Les impacts Intensité carbone du portefeuille et Part des femmes managers sont moins bons que l'indice de référence en raison de l'introduction de valeurs des secteurs du ciment et de l'industrie ; en effet malgré leur bon positionnement ESG par rapport à leurs pairs, les entreprises de ces secteurs sélectionnés dans ce fonds sont encore fortement émettrices de G.E.S et assez peu féminisées. ***Le taux de couverture des quatre indicateurs d'impact est de 100%.***

Rapport de votes

Participation aux AG (44)

AG votées **100%**

Répartition (% de résolutions votées)

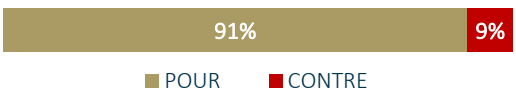

Les votes négatifs ont principalement concerné les dispositifs anti-OPA et les opérations financières/fusions ainsi que les rémunérations des membres des conseils et des dirigeants.

ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Leur engagement thématique en 2021 a porté sur le financement de la transition énergétique avec pour objectif d'inciter les établissements bancaires, acteurs incontournables du financement de l'économie, à mieux prendre en compte les enjeux liés au changement climatique.

OPC Echiquier Positive Impact Europe

Caractéristiques : Echiquier Positive Impact Europe (EPIE) est un fonds ISR à impact (SFDR 9) dont la sélection extra financière des entreprises repose à la fois sur de l'exclusions sectorielles, un seuil élevé de notation ESG et un objectif de contribution aux objectifs du développement durable (ODD). La mesure d'impact de chaque entreprise repose sur 3 piliers : l'intentionnalité, c'est à dire l'intention de générer un impact environnemental et/ou social positif, l'additionnalité c'est à dire la contribution positive des activités et la mesurabilité, c'est-à-dire la capacité de quantifier et mesurer précisément et en transparence. Cette démarche s'accompagne de dialogue actionnarial et d'engagement sur la RSE.

INTENSITE CARBONE

(En tCO_2)

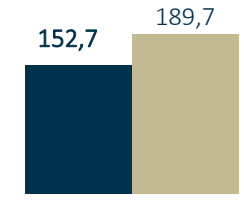

Taux de couverture compris entre 91 et 99%

EPIE MSCI Europe NR

EXPOSITION AUX ODD

Si Echiquier Positive Impact Europe était une entreprise 73,5% de son chiffre d'affaires contribueraient positivement à 9 ODD.

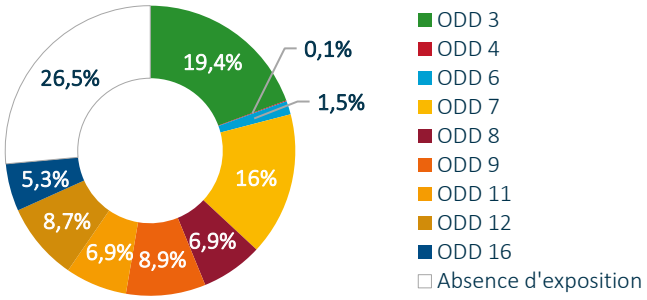

ENGAGEMENT COLLABORATIF

Campagnes d'engagement collaboratif sur le climat et la biodiversité visant 18 entreprises du portefeuille :

- Campagne « Non-Disclosure » du CDP avec engagement spécifique auprès de 6 entreprises
- Participation au Climate Action 100+ avec contribution au groupe de travail sur Philips
- Participation à la campagne « Sourcing des minéraux de guerre » dans le secteur des semiconducteurs dans le cadre des UN PRI.

ANALYSES ESG ET IMPACT

76 axes de progrès transmis à 23 entreprises concernant principalement la gouvernance, transparence des données et leurs stratégies climat.

Rapport de votes

Participation aux AG (44)

AG votées **100%**

Répartition (% de résolutions votées)

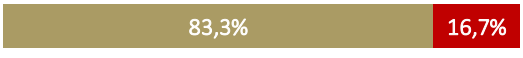

POUR CONTRE OU ABSTENTION

1 résolution environnementale et sociale votée et soutenue à l'occasion de l'AG de Cellnex.

PERIODE DES ASSEMBLEES GENERALES

Une attention particulière est portée aux résolutions environnementales et sociales.

- **4** engagements pré-AG, dont Elis et Munters.
- **8** engagements post-AG dont Carel et Vow ASA.

OPC Phitrust Active Investor

Caractéristiques : **Phitrust Active Investors France** est un fonds d'engagement actionnarial (SFDR 9) reproduisant l'indice CAC 40 ; il n'applique donc pas de sélectivité sur le choix des titres, mais fait évoluer les pondérations de chaque ligne en fonction des résultats de leurs dialogues. Son principal enjeu est d'engager des dialogues réguliers et constructifs avec le top management des entreprises du CAC 40 pour faire évoluer leurs pratiques ESG. Historiquement axé sur les questions de gouvernance, Phitrust s'intéresse également aux questions sociales et environnementales. Depuis 2003 Phitrust est à l'origine de plus de 3 900 initiatives ESG privées, 47 initiatives publiques (questions écrites et orales en AG), et a déposé plus de 46 résolutions externes. Pour Phitrust, la qualité de la gouvernance d'une entreprise conditionne sa capacité à engager efficacement la transition de son modèle d'affaire, dans le respect des équilibres entre les diverses parties engagées avec elle.

ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

40 lettres envoyées aux dirigeants, présidents de conseil d'administration ou de surveillance et administrateurs référents en amont des AG entre décembre 2020 et mars 2021

443 questions posées

- 39% sur des enjeux de gouvernance
- 23% sur l'impact environnemental des sociétés,
- 21% sur l'impact social (dont 10% sur la gestion de la crise du Covid),
- 17% sur l'éthique dans les affaires.

24 entretiens privés avec les dirigeants

2 initiatives publiques

- Carrefour (questions écrites sur la retraite chapeau et les réductions d'effectifs)
- Danone (inscription d'un point à l'ordre du jour de l'AG demandant à chaque administrateur de se prononcer sur la vision stratégique et des enjeux ESG, à la suite de l'éviction d'Emmanuel Faber

1 dépôt de résolution externe retirée après réponse favorable de l'émetteur

Engie : co-déposition avec Climate Action 100+ d'une résolution portant sur la transparence de la stratégie bas carbone pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Rapport de votes

Participation aux AG hors Pernod Ricard (39)

AG votées **100%**

Répartition (% de résolutions votées)

1 résolution environnementale et sociale votée et soutenue à l'occasion de l'AG de Cellnex

Répartitions des votes négatifs

Les votes d'opposition ont concerné 32% des résolutions (soit 304 résolutions).

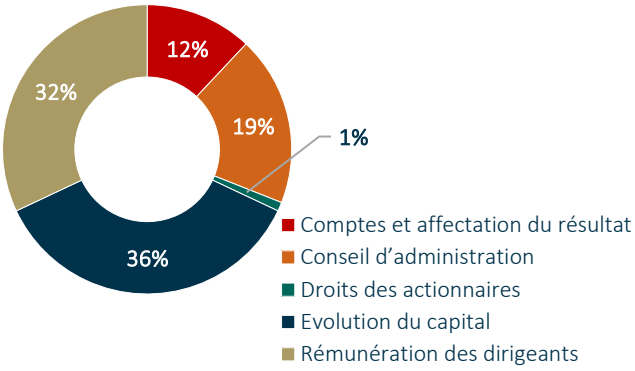

OFI Financial Investment RS Euro Equity

Caractéristiques : OFI RS Euro Equity est un fonds ISR de conviction (SFDR 8) dont l'approche extra financière repose sur la sélection, par secteur, des titres les mieux notés ESG. Il ne pratique pas à proprement parler de recherche d'impact mais suit sur long terme l'évolution d'indicateurs environnementaux, sociaux, de gouvernance et de droits humains spécifiques.

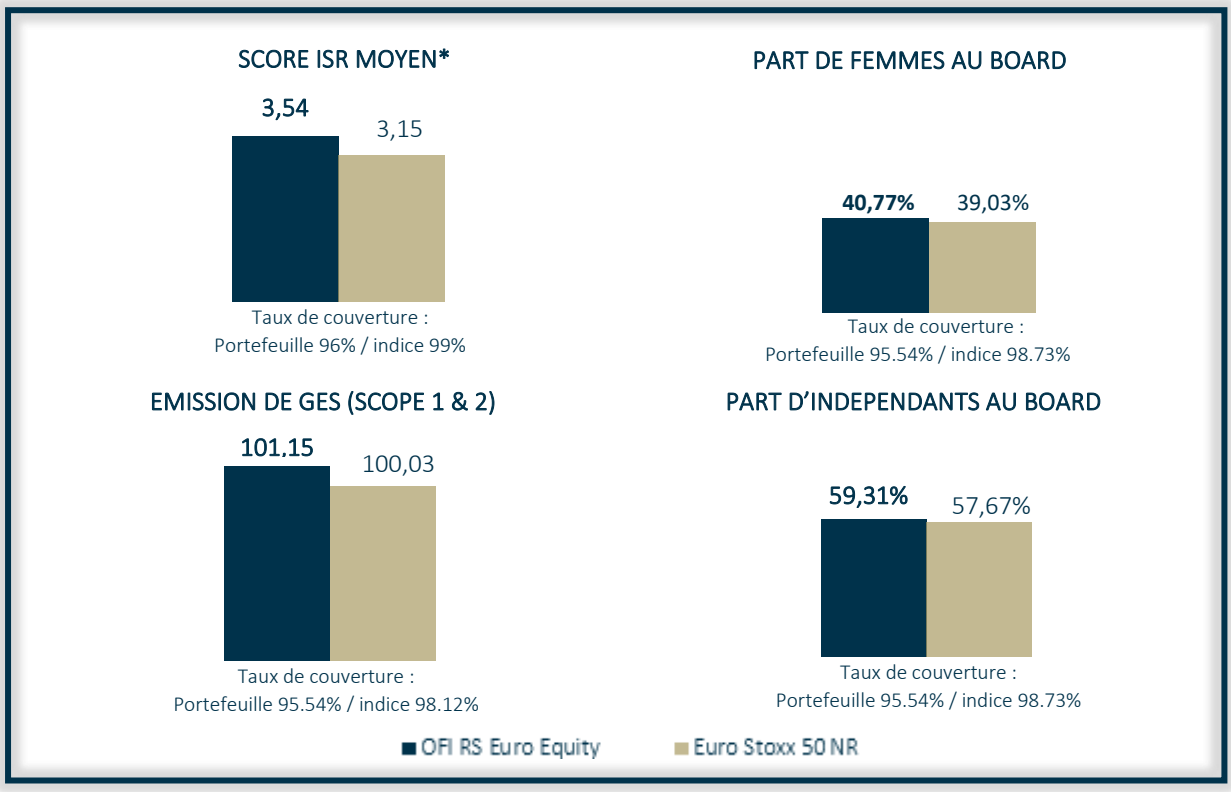

**Le score ISR est un score propriétaire, compris entre 0,5 et 5, calculé trimestriellement à partir de leurs fournisseurs MSCI ESG Research et Moody's ESG solutions.*

Rapport de votes

AG votées	74
AG avec au moins un vote contre ou abstention	65
Résolutions votées	1251
Résolutions externes soutenus	4

Répartition (% de résolutions votées)

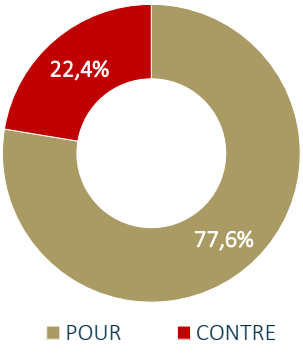

OPC DNCA Invest Beyond Semperosa

Caractéristiques : DNCA Invest Beyond Semperosa est un fonds ISR à impact (SFDR 9), dont l'approche ISR repose sur la sélection d'entreprise présentant une très bonne notation ESG mais aussi une forte contribution aux Objectifs du Développement Durable. Une attention particulière est portée aux contributions à cinq thématiques de transitions : Ecologique – Médicale – Mode de vie – Economique et Démographique. Plusieurs thèmes d'engagement spécifiques sont choisis chaque année : en 2021 les principaux ont été la thématique environnementale, la transparence extra financière et la crise sanitaire de la Covid-19.

REPARTITION PAR TRANSITION DURABLES

ECOLOGIQUE	37,9%
MEDICALE	34,3%
MODE DE VIE	23,4%
ECONOMIQUE	2,6%
DEMOGRAPHIQUE	2,6%

EXPOSITION AUX ODD (en % du CA)

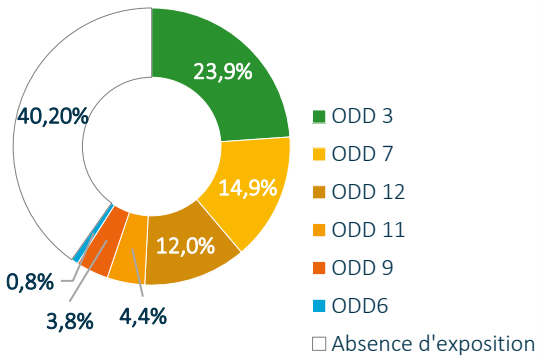

STATISTIQUES ENGAGEMENT INDIVIDUEL DU FONDS

- Nombre de réunions avec les émetteurs : **104**
- Nombre de sociétés représentées : **25**
- Nombre de réunion d'engagement : **39**
- Nombre de sociétés ciblés : **22**

Engagement spécifique en 2021 avec la société Iberdrola à la suite d'une accumulation de signaux négatifs sur les thématiques de lutte contre la corruption, de consommation de l'eau, de respects des communautés locales, de gouvernance et d'environnement.

Rapport de votes

AG votées 34

Répartition (% de résolutions votées)

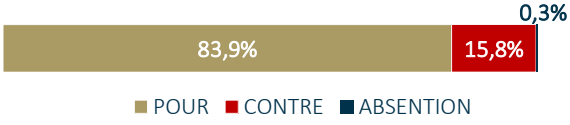

Le fonds a voté « non » ou « abstention » à au moins une résolution à l'occasion de 25 des 34 AG auxquelles le fonds a participé.

Répartitions des votes d'opposition

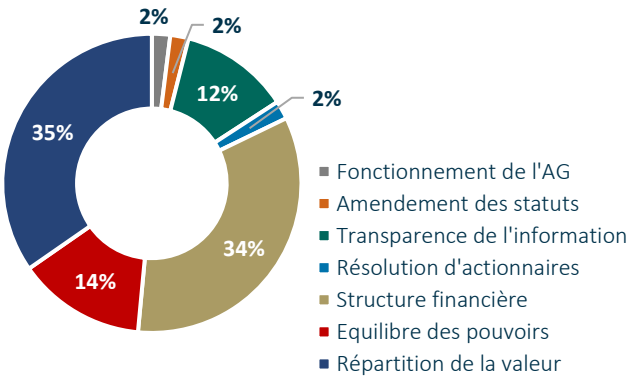

OPC Sycomore Sélection Responsable

Caractéristiques : Sycomore Sélection Responsable est un fonds ISR de conviction (SFDR 9) dont l'approche extra-financière repose sur la sélection des titres présentant les meilleures notations extra-financières selon une analyse fondamentale interne. La recherche d'impact sociaux et environnementaux, repose sur l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesure d'impact des titres en portefeuille couplé à une forte volonté de sélectionner des entreprises qui participent aux Objectifs du Développement Durable. Le dialogue et l'engagement font également partis de l'approche ISR.

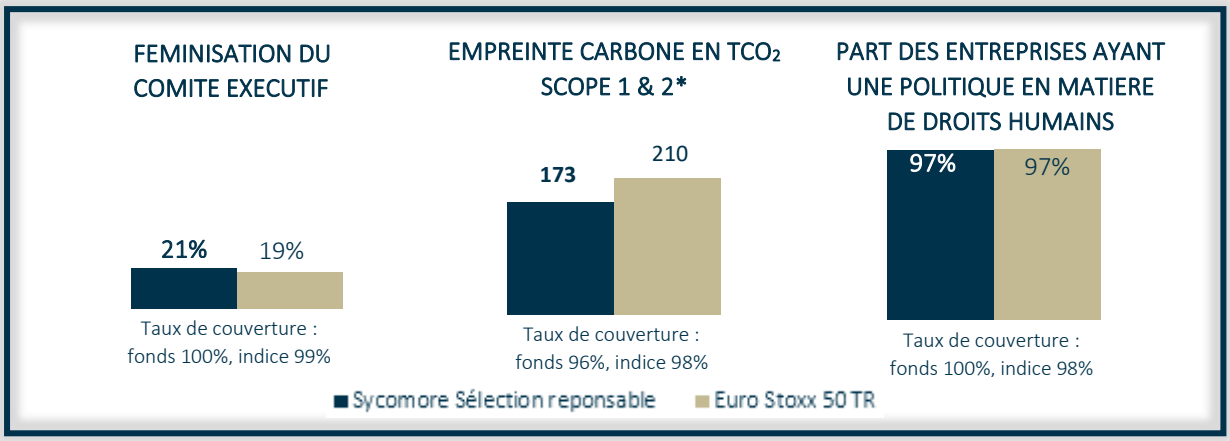

*****62% de l'actif net investi représentent des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de GES ont été validés par la SBTi (vs. 48% fin 2020).*

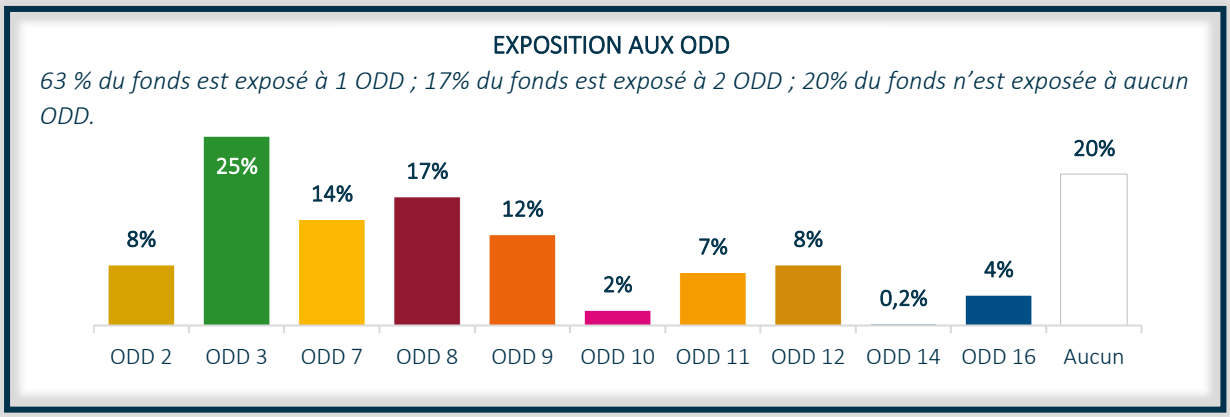

Rapport de votes

Participation aux AG (64)

AG votées **100%**

Répartition (% de résolutions votées)

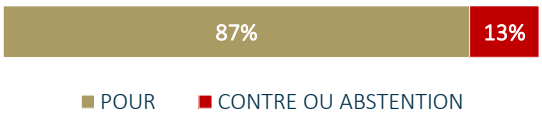

24% des résolutions les plus contestées concernent la rémunération des dirigeants.

Soutien de 2 résolutions externes aux AG de ENGIE et SEB.

ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

En 2021, Sycomore a formalisé 88 axes d'amélioration auprès de 32 entreprises en portefeuille. 45% ont concerné la gouvernance (rémunération – composition et fonctionnement des CA…) et 31% des engagements ont concerné la gestion du capital humain (en particulier la diversité de genre).

Atos, Carrefour, Danone, EssilorLuxottica, Philips et TeamViewer ont fait l'objet de dialogues spécifiques initiés dans le cadre de controverses. A l'issue de ces dialogues, EssilorLuxotica, Atos et Philips ont été sortis du portefeuille.

OPC Mansartis Zone Euro ISR

Caractéristiques : **Mansartis Zone Euro ISR** est un fonds ISR de conviction (SFDR 8), les gérants sélectionnent les titres selon des critères de qualité et de croissance ainsi que des critères extra-financiers. Les entreprises sont évaluées sur des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, dits ESG. L'objectif ESG des fonds est de surperformer, en termes de risques ESG, son univers investissable. Au-delà des caractéristiques ESG actuelles des entreprises, la tendance est analysée. L'approche n'est pas celle de l'exclusion mais de l'engagement. Une société peut avoir une notation ESG faible mais une gouvernance s'engageant vers de meilleures pratiques. C'est pourquoi une attention particulière est apportée à l'évolution de la note ESG, pour s'assurer que la société progresse et répond aux défis environnementaux, sociaux et de gouvernance.

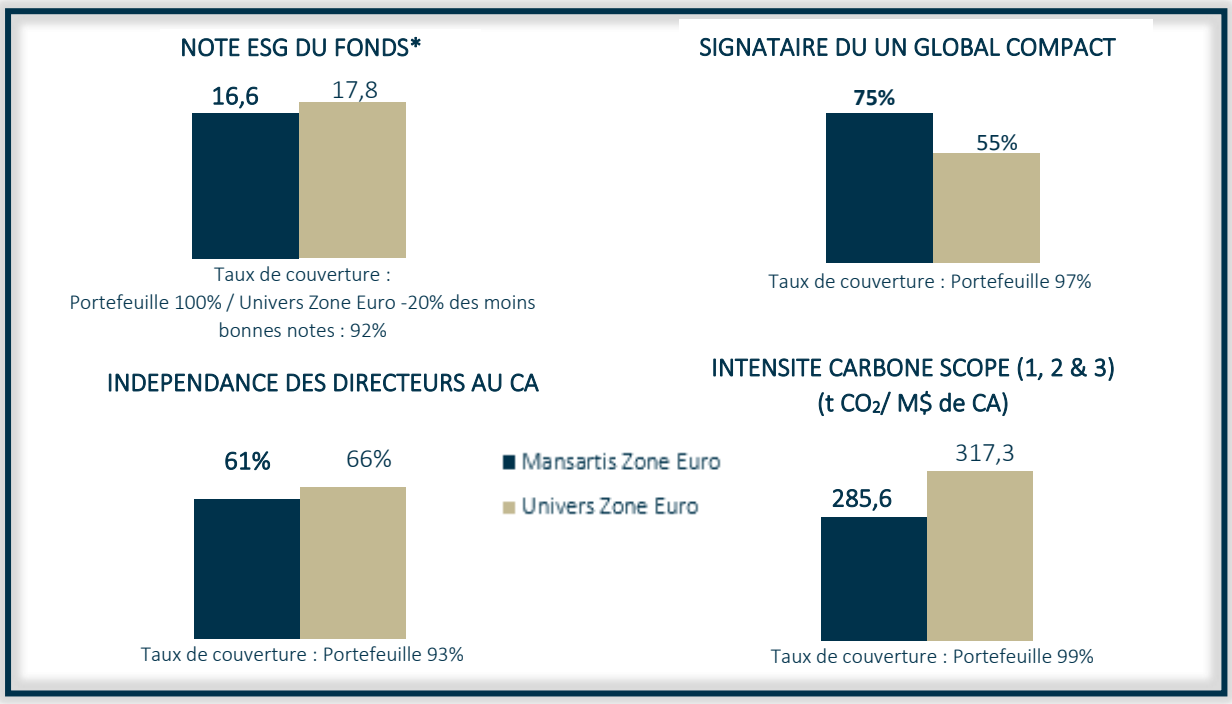

**Sustainalytics a une approche par le risque ESG donnant lieu à des évaluations de 0 à 100, du moins risqué (0) au plus risqué (100). La surperformance se mesure donc par une note de risque inférieure à celle de son univers.*

Rapport de votes

Participation aux AG (28 sur 33)

AG votées* **100%**

**selon le périmètre d'exercice des droits de vote defini par Masartis*

Répartition (% de résolutions votées)

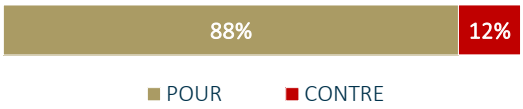

En 2021, Mansartis a soutenu 2 résolutions externes déposés par des actionnaires contre la recommandation du management.

REPARTITION DES VOTES NEGATIFS

Les votes négatifs ont principalement concerné les rémunérations des membres des conseils et des dirigeants.

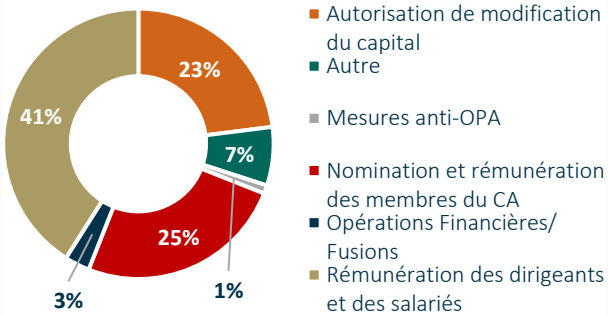

Impact ESG de la poche titre vif de Bred sélection ISR

Impacts généraux

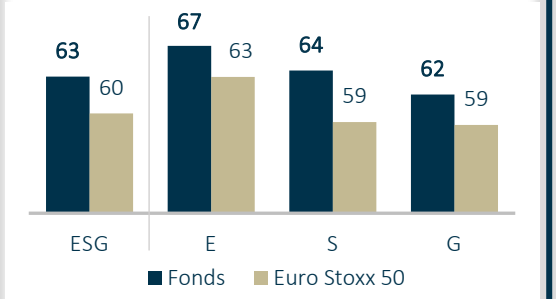

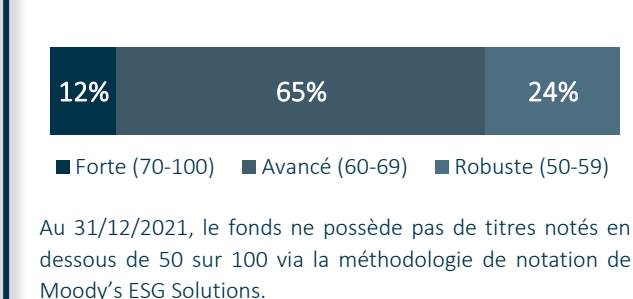

Au 31/12/2021, le fonds ne possède pas de titres notés en dessous de 50 sur 100 via la méthodologie de notation de Moody's ESG Solutions.

Pour les titres vifs en portefeuille, nous suivons plusieurs indicateurs issus des rapports annuels. Ceux-ci apportent des données chiffrées tant sur les impacts environnementaux que sur la gouvernance ou encore les engagements de respect des normes internationales.

Nous avons sélectionné les critères suivants :

- Pourcentage de femmes au Conseil d'Administration (CA)
- Taux d'indépendance du Conseil d'Administration (CA)
- Signature du Pacte mondial des Nations Unies (= UN Global Compact)
- Empreinte Carbone
- Participation à la Transition Ecologique et Energétique
- Implication dans les Objectifs du Développement Durable.

Ces indicateurs reposent sur des données publiques disponibles et comparables

- Le pourcentage de femmes au CA et le taux d'indépendance du CA donnent des indications de gouvernance sur la parité homme/femme et sur la mise en place d'un certain contre-pouvoir au sein des conseils.
- La signature du pacte mondial formalise des engagements de respect des droits humains, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption (cf. Annexes).
- L'empreinte carbone et la participation à la transition écologique et énergétique permettent de matérialiser le positionnement du fonds par rapports aux enjeux environnementaux.
- La contribution des entreprises aux Objectifs du Développement Durable donne une visibilité sur les trajectoires prises par les entreprises pour participer aux différents enjeux et transitions sociétaux.

	Notes sur 100						
Société	Note ESG	Note E	Note S	Note G	% de femmes au CA	% d'administrateurs indépendant au CA	Signataire du UN Global compact
ACCOR SA	67	69	66	65	40	50	OUI
ADP	63	79	61	60	42	12,5	OUI
AKZO NOBEL NV	69	72	67	65	33	100	OUI
ALLIANZ SE	63	77	61	59	33,33	50	OUI
ALSTOM SA	67	61	71	69	45	61,5	OUI
AMUNDI SA	69	83	70	61	53,8	30,8	OUI
AXA SA	68	81	62	70	42,8	70,6	OUI
CRH Plc	66	65	68	67	36	83,3	NON
DEUTSCHE TELEKOM AG	65	65	67	62	45	40	OUI
ELIS SA	50	65	39	61	55	54,6	OUI
ENGIE SA	68	63	72	68	50	42,9	OUI
GRIFOLS SA	59	64	56	59	33	58,3	OUI
SEB SA	64	62	72	53	50	38,4	OUI
SOPRA STERIA GROUP SA	62	81	61	55	50	53,3	OUI
SPIE SA	54	58	57	49	56	81,8	OUI
STELLANTIS NV	65	64	70	58	22	54,6	OUI
VEOLIA ENVIRONNEMENT	71	71	75	64	42	66,7	OUI
AIRBUS GROUP	59	49	65	61	25	91,7	OUI
GENERALI ASSIC	63	72	58	63	38,5	61,5	OUI
SAINT-GOBAIN	60	60	57	64	50	57,1	OUI
SCHNEIDER ELECTRIC	71	74	73	64	58	60	OUI
STORA ENZO OYJ	73	71	78	69	22	66,7	OUI
SIEMENS AG	57	57	56	57	30	45	OUI
PRYSMIAN SPA	51	43	50	60	42	66,7	OUI
STMICROELECTRONICS	64	59	69	62	44	100	OUI
FAURECIA	57	55	60	53	45	60	OUI
REXEL SA	61	61	59	64	50	66,7	OUI
NOKIA SA	62	60	65	60	40	100	OUI
NOTE MOYENNE DU FONDS	**63**	**67**	**64**	**62**	**41%**	**61%**	**96%**
NOTE MOYENNE DU FONDS au 31 12 2020	***62***	***63***	***58***	***56***	***40%***	***57%***	***89%***
NOTE MOYENNE DE L'INDICE	**60**	**63**	**59**	**59**	**39%**	**64%**	**79%**

Sources : Bloomberg et Moodys ESG Solutions, les données sont au 31/12/2021.

Source de Blomberg: CSR reports, Annual reports, AGM results, ESG releases, Corporate Governance reports.

Impacts en lien avec le climat

Souhaitant participer activement à la transition écologique et énergétique, et en réponses aux attentes de l'Accord de Paris, nous veillons à limiter l'empreinte carbone de Bred Sélection ISR.
Dans notre processus de sélection, l'une des étapes déterminantes pour répondre à ces objectifs est l'exclusion sectorielle des entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires est dirigé vers la production et/ou l'utilisation du charbon thermique.

Mesure de l'empreinte carbone (Scope 1 et 2) de la poche titres vifs de Bred Sélection ISR

L'analyse de l'empreinte carbone est basée sur la quantité de GES émise par chaque entreprise composant le portefeuille.

Le calcul de l'empreinte carbone a été réalisé à partir des données Moody's ESG Solutions de chacune des valeurs, rapporté à sa pondération dans la poche.

Empreinte carbone - en t CO_2 Eq. - au 31/12/2021

Poche titres vifs de Bred Sélection ISR *(pondérée)*	5 408 647
EuroStoxx 50 *(pondéré)*	6 794 680

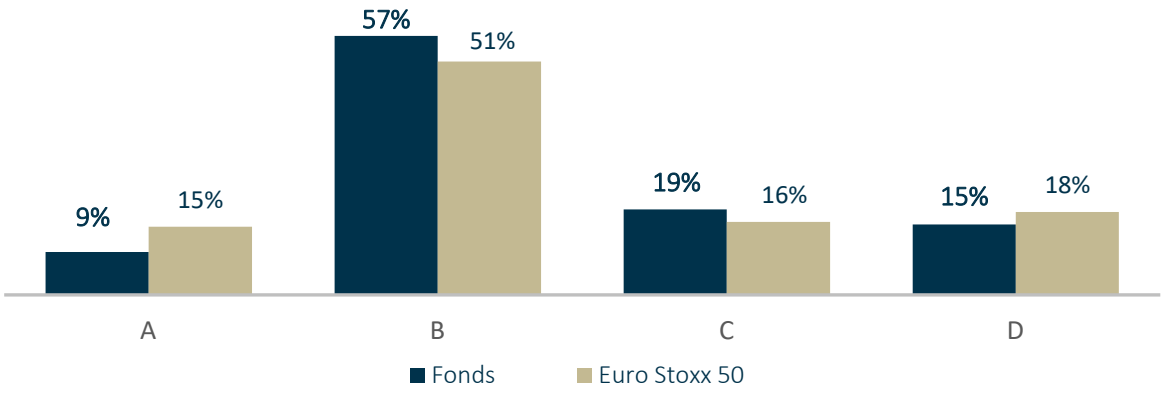

Niveau	Emissions (t CO_2 Eq.)	Catégories
A	< 100 000	Modérée
B	>= 100 000 et < 1 000 000	Significative
C	>= 1 000 000 et < 10 000 000	Elevée
D	>= 10 000 000	Intense

Mesure de la participation à la transition énergétique des titres vifs de Bred Sélection ISR

Cette mesure correspond à l'analyse de l'approche stratégique des émetteurs pour réduire leurs émissions et adapter leur modèle économique pour faire face aux risques et opportunités associés à la transition vers une économie bas carbone : offre de produits et services verts - gestion des consommations d'énergie – gestion du traitement des émissions polluantes – maitrise des impacts liés à la distribution/au transport, etc….

Le calcul du score de la transition énergétique de la poche titres vifs a été réalisé à partir des *données Moody's ESG Solutions de chacune des valeurs en prenant en compte sa pondération dans la poche.*

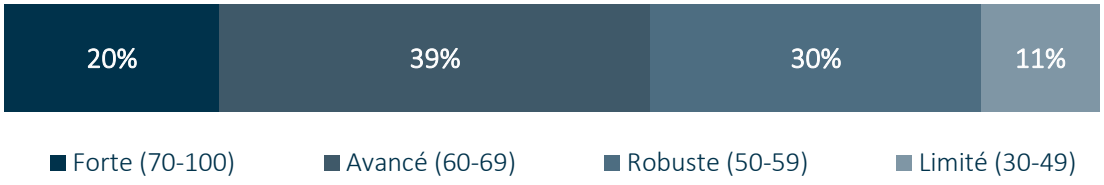

➔ Au 31/12/2021, le fonds ne possédait pas de titres pour lesquels la note de participation à la transition énergétique est inférieure à 30 sur 100.

Eligibilité des activités de la poche titres vifs à la Taxonomie verte de l'Union Européenne

Plusieurs entreprises de la poche titre de Bred Sélection ISR ont des activités éligibles à la taxonomie verte européenne.

Eligibilité des activités des titres en portefeuille à la taxonomie en fonction du % de Chiffre d'affaires

Poche titres vifs de Bred Sélection ISR (pondérée)

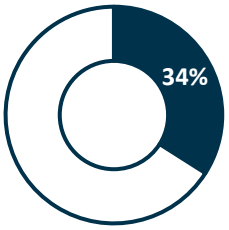

EuroStoxx 50 (pondéré)

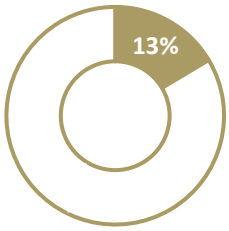

Taux de couverture BSI : 96%, indice :99%

Source : Moody's ESG Solutions

Contribution de la poche titres vifs du portefeuille aux ODD[3]

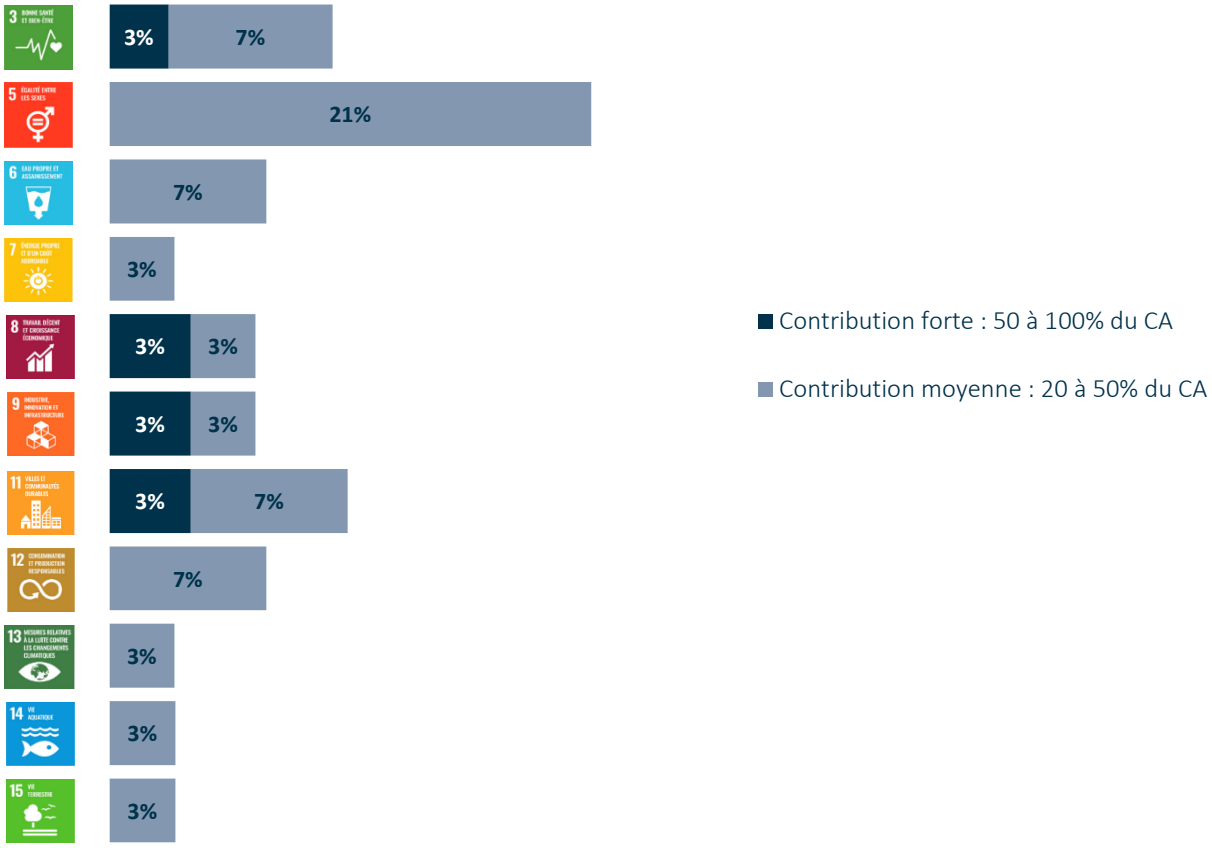

Aide à la lecture : si une entreprise réalise 55% de son CA dans des biens et services durable liés à l'ODD 3 et 22% liés à l'ODD 6 et qu'elle pèse 4% dans le portefeuille, alors elle représentera 4% de la « contribution forte » à l'ODD 3 et 4% de la « contribution moyen » à l'ODD 6.

[3] Exposition du portefeuille : % du chiffre d'affaires des titres en portefeuille exposé aux ODD via leurs produits et services. Définitions des ODD dans le glossaire en page 28.

Titres de BSI ayant des impacts significatifs en lien avec les Objectifs du Développement Durable

Sources : Documents d'enregistrement Universel – Rapports annuels – Moody's ESG Solutions

GRIFOLS

Fondée en 1909 en tant que petit laboratoire d'analyse clinique familial à Barcelone, Grifols est aujourd'hui un leader mondial dans le développement de médicaments dérivés du plasma et de solutions de médecine transfusionnelle. Forte contribution dans la recherche de traitement de plusieurs maladies (Immunodéficience – hématologie – neurologie – hépatologie).

CONTRIBUTIONS

- Forte croissance de ses 4 divisions : médicaments dérivés du plasma (77% du CA), réactifs de laboratoire (16%), logiciels hospitaliers (3%) et produits biologiques non thérapeutique (4%).
- Participation à l'autosuffisance en plasma. Identification de plus de 10 000 protéines plasmatiques différentes.
- Développement de nouveaux test diagnostics pour détecter la présence de VIH, hépatites B, C, E ou du parasite Babesia.
- 2,1 millions d'euros consacrés à la poursuite du projet Ébola.
- 15 nouveaux produits lancés puis autorisés, c'est 5 de plus qu'en 2020 et 2019.

ENGIE

Ex-GDF Suez, ENGIE est le premier fournisseur français de gaz naturel et d'électricité verte, ainsi que le troisième plus grand groupe mondial dans le secteur de l'énergie. Le groupe se concentre sur 4 métiers cœur : énergies renouvelables, energy solutions, infrastructures, production thermique et fourniture d'énergie.

CONTRIBUTIONS

- Accélération de la stratégie d'accès à l'énergie par exemple sur le continent africain (solutions énergétiques) ou en Inde (kits solaires individuels) en fournissant une énergie décentralisée à des millions de personnes.
- Mise en service en 2021 de 3GW de capacités renouvelables additionnelles, permettant à ENGIE d'atteindre 34,4 GW de capacité d'actifs renouvelables à fin 2021.
- Développement de solutions digitales permettant aux clients - B2C et B2B - d'ENGIE d'optimiser la maîtrise de leur consommation et ainsi accroître leur efficacité énergétique.
- Déploiement d'un programme d'actions santé-sécurité 2021-2025 articulé en 3 programmes : prévention des risque – qualité de vie au travail – maitrise des risques des activités industrielles.
- Projet Fifty-Fifty, qui vise à créer les conditions nécessaires pour atteindre la parité managériale d'ici à 2030.

Faurecia

Faurecia se donne pour mission de développer des technologies pour une mobilité sûre, durable, technologique, et individualisée. Avec 111 000 employés dans 33 pays, Faurecia est l'un des dix premiers équipementiers automobiles mondiaux et façonne la mobilité à travers ses quatre activités : Seating, Interiors, Clean Mobility, et Electronics.

CONTRIBUTIONS

- 2/3 de la consommation d'eau étant à usage sanitaire, le groupe prépare un plan de réduction de la consommation d'eau issue du réseau de ville, en priorisant les zones à stress hydrique, et met en place dès 2022 des systèmes de récupération d'eau de pluie sur ses nouveaux sites.
- Investit massivement dans les technologies pour les véhicules électrifiés avec une priorité sur le développement de la mobilité à hydrogène.
- 85% des sites sont certifiés ISO 14001 (analyse et maitrise du risque environnemental).
- Validation par la SBTI des engagements vers la neutralité CO_2 (2025 pour les scopes 1 & 2), des trajectoires et objectifs de réduction d'émissions de GES (scénario 1.5°C).
- Faurecia Clean Mobility a développé un catalogue interne des meilleures pratiques concernant la réduction de consommation d'énergie et la production de déchets : gestion du système de chauffage et de refroidissement, détection des fuites de gaz, installation de panneaux solaires, réduction des déchets d'emballage, tri de chutes d'acier pour développer le recyclage…

ALSTOM

Promoteur de la mobilité durable, Alstom est une multinationale française, aujourd'hui spécialisée dans le secteur des transports, principalement ferroviaires. Alstom propose une gamme complète d'équipements et de services, des trains à grande vitesse, métros, tramways et e-bus aux systèmes intégrés, services sur mesure, infrastructure, signalisation et solutions de mobilité digitales.

CONTRIBUTIONS

- Seul acteur ferroviaire à proposer aujourd'hui une gamme complète de solution de traction verte et à posséder une technologie de piles à combustibles. Les trains à hydrogènes d'Alstom sont en service commercial depuis 2018.
- Alstom a fait le choix d'accorder à l'éco-conception une place centrale dans son activité. En 2021/22, 51% des solutions nouvellement développées sont couvertes par un processus d'éco-conception, incluant les aspects d'économie circulaire.
- Avec son plan « Alstom Zero Deviation Plan » (AZDP), Alstom vise à créer un environnement plus sûr et contrôle ses principales activités à haut risque. Les valeurs de l'entreprise Agile, Inclusive, Responsable, contribuent à atteindre ce défi collectif, et à déployer cette culture.

VEOLIA

Veolia est une multinationale française, chef de file mondial des services collectifs. Depuis 160 ans, Veolia accompagne les villes et les industries dans la conception et la fourniture des services indispensables à la performance durable dans trois activités : la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie.

CONTRIBUTIONS

- Depuis 2010, le taux de fréquence (nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées) est en constante diminution : 18,09 en 2010 à 6,65 en 2021 (soit une diminution de plus de 63 % en 11 ans).
- Depuis 2020, 30,4 % de femmes ont été nommées parmi les cadres dirigeants (Top 500 des cadres supérieurs du Groupe). Existence d'un programme de coaching sur sept mois intitulé « Women In Leadership » qui vise à créer des opportunités d'évolution pour les femmes managers dans l'organisation. Ce dernier a accueilli 42 femmes de 4 pays francophones en 2021.
- Système d'adoucissement collectif : solution proposée aux collectivités pour diminuer le coût auprès des consommateurs et améliorer la qualité de l'eau.
- Partenariat avec Solvay pour remplacer des chaudières à charbon par une chaufferie équipée de fours à combustibles solides de récupération (CRS).
- En France, la fin de vie des équipements est gérée par des éco-organismes dans le cadre de la « Responsabilité élargie des producteurs ». Veolia assure, pour le compte d'Éco-mobilier, la collecte et la valorisation de mobilier usagé dans 53 départements.

SIEMENS

Siemens est un groupe international d'origine allemande. Il opère dans les domaines des infrastructures intelligentes pour les bâtiments, la production d'énergie décentralisée, l'automatisation et de la digitalisation dans l'industrie manufacturière et l'industrie des procédés et la technologie médicale. Avec sa filiale cotée en bourse Siemens Healthineers AG, dans laquelle le groupe détient une participation majoritaire, l'entreprise est également un fournisseur de premier plan de solutions et de services destinés au secteur de la santé.

CONTRIBUTIONS

- Impact significatif par le biais de Siemens Healthineers fournisseur mondial de technologies médicales et pharmaceutiques.
- 64 produits assistés par l'IA contribuent à améliorer la prise de décision clinique.
- En Amérique, environ 75% des laboratoires utilisent la technologie de Siemens Healthineers pour traiter les analyses cliniques complexes.
- En 2021, lancement du nouveau programme d'entreprise "Healthy and Safe @Siemens" : le taux d'accidents avec arrêt (LTIFR) a diminué de 8% par rapport à l'année 2020.

Exercice de nos droits de vote des titres en portefeuille sur l'année 2021

Promepar AM exerce ses droits de votes sur l'ensemble des sociétés françaises et européennes détenues dans ses OPC et suivies par la société de conseil en gouvernance Proxinvest.

En 2021, nous avons voté pour le fonds Bred Sélection ISR à 24 Assemblées Générales, ce qui représente 92,31% des assemblées valables et 437 résolutions.

- Nous avons voté **POUR** à 331 des résolutions soit 75,74% de l'ensemble des résolutions.
- Nous avons voté **CONTRE** à 106 résolutions soit 24,26% de l'ensemble des résolutions.
- Dans 84,62% des assemblées générales votées, nous avons voté au moins 1 fois **CONTRE**.

Société	Pays	Nombre de vote POUR (%)	Nombre de vote CONTRE (%)
ACCOR SA	France	16 (73%)	6 (27%)
ADP	France	15 (75%)	5 (25%)
AIRBUS	Pays-Bas	4 (31%)	9 (69%)
AKZO NOBEL NV	Pays-Bas	11 (85%)	2 (15%)
ALLIANZ SE	Allemagne	4 (67%)	2 (33%)
AMUNDI SA	France	23 (77%)	7 (23%)
AXA SA	France	21 (75%)	7 (25%)
CARREFOUR SA	France	19 (63%)	11 (37%)
CRH Plc	Irlande	6 (100%)	0 (0%)
CRH Plc	Irlande	22 (96%)	1 (4%)
DEUTSCHE TELEKOM AG	Allemagne	11 (85%)	2 (15%)
EDENRED SA	France	15 (75%)	5 (25%)
ELIS SA	France	15 (65%)	8 (35%)
ENGIE SA	France	19 (90%)	2 (10%)
GRIFOLS SA	Espagne	9 (69%)	3 (23%)
INDITEX SA	Espagne	14 (88%)	2 (13%)
INFINEON TECHNOLOGIES	Allemagne	30 (94%)	2 (6%)
SEB SA	France	2 (67%)	1 (33%)
SEB SA	France	12 (50%)	12 (50%)
SOPRA STERIA GROUP SA	France	12 (80%)	3 (20%)
SPIE SA	France	15 (88%)	2 (12%)
STELLANTIS NV	Pays-Bas	1 (100%)	0 (0%)
STELLANTIS NV	Pays-Bas	3 (33%)	6 (67%)
VEOLIA ENVIRONNEMENT	France	18 (72%)	7 (28%)

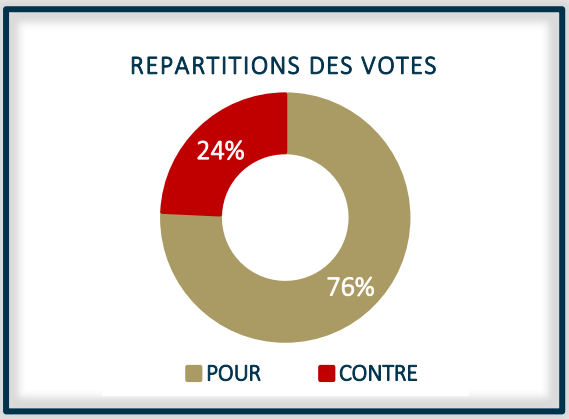

Les plus forts taux d'opposition ont concerné Airbus, Stellantis et Seb. A l'AG d'Airbus, nous avons condamné les rémunérations des mandataires sociaux et le faible taux de féminisation du conseil. Pour Stellantis, nous nous sommes opposés à la politique de rémunération, et au versement de dividende exceptionnel du fait du contexte de crise et des investissements à venir. Enfin lors de l'AG de Seb, nous avons dénoncé le manque d'indépendance, une rémunération du dirigeant excessive et peu transparente.

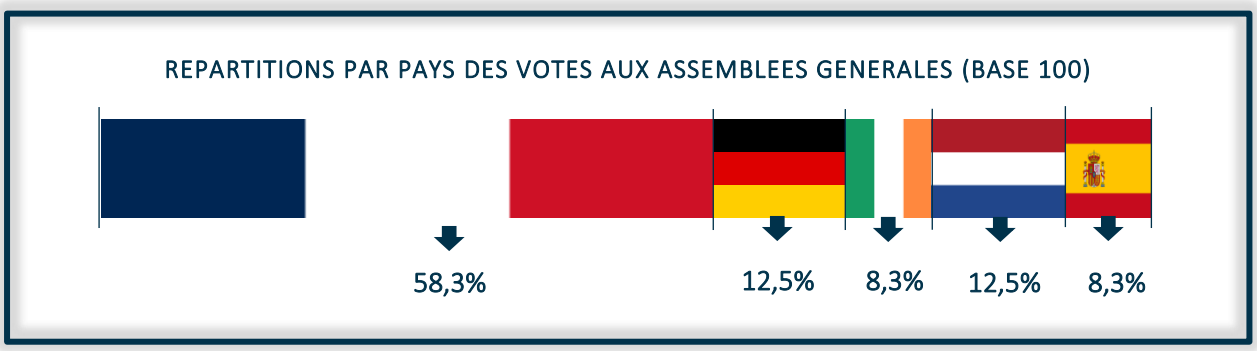

En 2020, le périmètre de l'exercice de nos droits de vote était limité au SBF120.
En 2021, le périmètre a été élargi à l'ensemble de la zone européenne. Nous avons donc presque doublé le nombre de participations aux assemblées générales.

Répartition des votes par catégories de résolution (catégorie ISS)

La majorité des votes NON concerne les **émissions d'actions pour des placements privés** et les **augmentations de capital en vue d'acquisitions futures.**

Type de résolutions	Nombre d'AG	Nombre de résolutions	% de vote CONTRE
Emission d'actions pour un placement privé	5	6	100%
Augmentation de capital en vue d'acquisitions futures	5	5	100%
Autoriser le conseil à augmenter le capital en cas de demande dépassant les montants soumis au vote des actionnaires	4	4	100%
Augmentation du capital sans DPS	2	2	100%
Augmentation du capital pour financer de futurs rachats d'actions	2	2	100%
Changement du nom de l'entreprise	1	1	100%
Nomination des dirigeants	1	1	100%
Démission/révocation de directeur(s)/auditeur(s) (Contentieux)	1	1	100%
Changement de la forme juridique d'une entreprise	1	1	100%
Modification du seuil de divulgation de l'actionnariat	1	1	100%
Spécifique à l'entreprise - Divers	1	1	100%
Emission d'actions ou de titres liés à des actions sans droit de préemption	7	8	75%
Approbation du plan d'actions restreintes	12	13	62%
Vote consultatif pour la ratification de la rémunération des membres des dirigeants	18	40	58%
Approuver la démission du conseil d'administration et du président	2	2	50%
Autoriser l'émission d'actions lors de la conversion des titres participatifs d'une filiale	1	2	50%

Résolutions proposées par les actionnaires

Société	Type de résolutions	Vote
DEUTSCHE TELEKOM AG	Modification des statuts concernant le droit de participation des actionnaires à la réunion virtuelle	POUR
ENGIE SA	Fixation du dividende à 0,35 euro par action	CONTRE
SEB SA	Désignation de Pascal Girardot en tant que Directeur	POUR

Engagement actionnarial

Les gérants et analystes ESG de Bred Sélection ISR rencontrent régulièrement les émetteurs au cours de conférences publiques ou privées, et leur posent systématiquement des questions d'ordre financières et extra-financières. Le dialogue se situe au niveau stratégique de l'entreprise, avec des échanges directs, renseignés et suivis. Les gérants participent également à plusieurs meetings spécifiquement dédiés aux pratiques RSE des émetteurs organisés par de nombreux brokers dans le but de mieux comprendre leurs pratiques E, S, G et les faire évoluer
Promepar AM tient à exercer son rôle d'actionnaire responsable.

Concernant les OPC dans lesquels nous investissons, nous dialoguons systématiquement avec les sociétés de gestion et les gérants pour évaluer leur degré de maturité ESG. A travers ces échanges nous cherchons à valoriser et à promouvoir l'amélioration des pratiques extra-financières.

En 2021, notre engagement s'est concrétisé par deux actions collectives auxquelles nous avons adhéré.

La campagne d'*Engagement for Progress*[4] concernant la féminisation des instances dirigeantes.

Promepar AM a identifié et sélectionné des entreprises avec lesquelles elle a souhaité qu'un dialogue soit mené sur les sujets de féminisation des instances dirigeantes et d'égalité professionnelle.

La diversité au sein des entreprises et l'égalité femmes-hommes sont des sujets importants de la RSE (responsabilité sociale des entreprises). Toutefois, au-delà de la contribution sociétale des entreprises, la promotion de la diversité est également source de valeur économique pour les entreprises.

Sur le panel d'entreprises proposées, le groupe Airbus, présent dans le fonds, n'a pas souhaité répondre à la campagne menée par Engagement for Progress.

La *Non-Disclosure Campaign*[5] du CDP

Chaque année, le CDP envoie de questionnaires sur le climat, l'eau et la forêt. Une notation de A à D est attribuée englobant l'exhaustivité des réponses, la sensibilisation et la gestion des risques environnementaux, les pratiques associées au leadership environnemental, telles que l'établissement d'objectifs ambitieux et significatifs.

En 2021, le CDP a ciblé pour sa campagne annuelle 7 700 entreprises issues de 77 pays. 3 500 d'entre elles ont répondu au questionnaire Climat (sur 7 200 contactées), 1 145 ont répondu au questionnaire Eau (sur 2 518 contactées) et 460 au questionnaire Forêt (sur 1 920 contactées). Dans le classement des entreprises, (notes A à F), la note A a été attribuée à 207 entreprises pour le climat, 113 pour la gestion de l'eau et 13 pour la gestion forestière.

[4] *Engagement for Progress* est le département dédié aux activités de dialogue actionnarial du Groupe Qivalio. Il anime des activités d'engagement actionnarial collectif, c'est-à-dire qu'il offre la possibilité aux investisseurs de solliciter les mêmes entreprises dans le cadre de leur démarche d'engagement.
[5] Rapport complet disponible via le lien suivant : CDP Non-Disclosure Campaign : 2021 results.

Soutien de fondations à but social et éducatif

Bred Sélection ISR reverse 25% des frais de gestion (après paiement de tous les frais administratifs externes) soit un montant total de 115 600 euros à des fondations ou associations impliquées dans la transmission du savoir et l'égalité des chances.

A travers ces soutiens, Promepar AM participe à deux autres ODD :

ODD 4 : Education de qualité

« L'éducation favorise la mobilité socio-économique et constitue un moyen d'échapper à la pauvreté. »

ODD 5 : Egalité entre les sexes

« L'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental à la personne, elle est aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable. »

En 2021, le fonds a soutenu plusieurs projets à travers cinq associations.

FONDATION HEC PARIS

Projet Stand up de La fondation HEC

Projet dédié aux femmes ayant un accès limité à des formations et à l'entrepreneuriat.

La formation gratuite dispensée aux femmes sélectionnées leur permet de démarrer leur projet d'entreprise et d'être parrainées. Cette formation délivre une certificat HEC. Environ 300 femmes ont déjà été formées entre autres en métropole, en Martinique, à la Réunion et en Côte d'Ivoire.

Promepar AM a reversé 30 000€ à Stand UP.

L'association SODEL

SODEL
Solidarité pour le développement équitable au Laos

Projets socio-éducatifs favorisant l'accès à l'éducation dans les sociétés paysannes du Laos.
PROMEPAR AM a soutenu deux projets menés par l'établissement de Muong Ngoy, à l'Est du pays, où 271 élèves sont scolarisés par 20 professeurs : construction de latrines pour les collégiens et lycéens. Achat de matériels de protection contre le Covid-19 (masques – gel…).

Promepar AM a reversé 5 000€ à l'association pour les deux projets.

Le fonds de dotation EPIC

Financer des organisations sociales luttant contre les inégalités chez les jeunes : l'association « Sport dans la ville ».

Intégration sociale et professionnelle de jeunes de quartiers défavorisés : 40 centres sportifs à Lyon, Paris, Lille, Lens, Roubaix pour 6 000 jeunes âgés de 6 à 22 ans. Formation professionnelle de 1 100 jeunes âgés de 14 ans et plus ; partenariat avec l'EM Lyon ; en 2018, 82% des jeunes suivis pour JDLV ont intégré une formation professionnelle.

Promepar AM a reversé 30 000€ à la Fondation Epic pour l'association Sport dans la ville.

Restaurant solidaire

Organisation sociale luttant contre la précarité et participant à la réinsertion par la formation.

Ouverte à tous, La Salle à Manger propose, du lundi au vendredi, un déjeuner complet pour 1€ aux personnes en grande précarité (vs 12€ pour les autres clients). Ce restaurant solidaire, à vocation de mixité sociale, s'engage à lutter contre le gaspillage alimentaire en récupérant des invendus via le chaînon manquant. C'est également un restaurant école qui embauche des personnes en difficultés sociales et économiques afin de les aider à réintégrer le marché du travail.

Promepar AM a reversé 30 000€ à la Salle à manger.

Pour un sourire d'enfant (PSE)

Association d'aide aux enfants les plus pauvres du Cambodge, par la scolarisation, la formation professionnelle, la nutrition, la protection et l'aide aux familles.

PROMEPAR AM soutient le projet d'amélioration des conditions d'accueil d'enfants handicapés (enseignement – kinésithérapie – orthophonie, ergothérapie…). Le projet comprend l'adaptation des locaux à un accueil de jour et un soutien à domicile aux familles des enfants les plus lourdement handicapés.

Promepar AM a reversé 20 600€ à PSE pour ce projet.

CARACTERISTIQUES DU FONDS BRED SELECTION ISR AU 31 DECEMBRE 2021

BRED SELECTION ISR – Part C

PRI Principles for Responsible Investment — Promepar AM est signataire des PRI (Principles for Responsible Investment)

Le Fonds se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 8 du Règlement SFDR.

EQUIPE DE GESTION

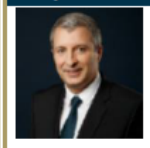
M. FAVARD

D. CHOUCHANA

J. DE BEAUVAIS

Equipe de Gestion

M. HERMELLIN

J.P. NGO

Equipe ISR

CARACTERISTIQUES DU FONDS

Classification	Actions des pays de l'Union Européenne
Durée de placement recommandée	5 ans (minimum)
Cible	Investisseurs et distributeurs
Eligibilité	PEA

OBJECTIF DE GESTION

Rechercher une performance nette de frais supérieure à l'indice EuroStoxx 50 DNR sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum), à travers des investissements en parts d'OPC et/ou d'actions, prenant en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et majoritairement de la zone euro.
Le Fonds est éligible au PEA.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

1	2	3	4	5	**6**	7

INDICATEUR DE REFERENCE

* EUROSTOXX 50 DNR (SX5T)

ACTIF NET ET VALORISATION

Actif net (en Euros)	52 259 452 €
Valeur liquidative	126,59

CARACTERISTIQUES

Date de création	18-sept-19
Forme juridique	FCP
Catégorie de part	Tous souscripteurs
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Code Isin	FR0013433703
Ticker Bloomberg	BRSISRC FP
Frais de souscription (Max)	1,00%
Frais de rachat	0,00%
Frais courants (Estimés)	2,00%
Frais de gestion fixes (Max)	1,50%
Frais de gestion variables	Néant
Frais indirects (Max)	2,50%
Conditions de souscriptions et de rachats	Chaque jour de Bourse ouvré avant 12h
Société de gestion	PROMEPAR AM
Dépositaire	CACEIS Bank
Valorisateur	CACEIS Fund Administration

LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bienêtre de tous à tout âge.

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

Garantir l'accès de tous à différents services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourage l'innovation.

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Établir des modes de consommation et de production durables.

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

PROMEPAR AM EST SIGNATAIRE DES PRINCIPES DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE (PRI)

Créés en **2006**, les PRI (Principles for Responsible Investments) sont une **initiative du Secrétaire Général des Nations Unies** Kofi Annan à **destination des investisseurs institutionnels et individuels.**
L'objectif est de créer un **cadre fédérateur** pour tenir compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (**ESG**) dans les investissements, permettant de mieux évaluer les risques et mieux explorer les opportunités, et favorisant les retours sur investissement à long terme.

Au 1er septembre 2022, les PRI comptent plus de **5 100 signataires** (76% Investment manager – 14% asset Owner et 10% Service provider).
Parmi les acteurs français signataires : 328 Investment manager – 35 Asset Owners et 21 Service Provider.
En vertu de l'approche **Comply or explain**, les signataires des PRI sont tenus d'indiquer comment ils appliquent les Principes (questionnaire annuel) ou fournir une explication lorsqu'ils ne s'y conforment pas.

En signant les PRI, Promepar AM s'engage à **respecter 6 principes**

1. Prendre en compte *les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements*
2. *Etre des investisseurs actifs et prendre en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires*
3. *Demander aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG*
4. *Favoriser l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs*
5. *Travailler ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes*
6. *Rendre compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes*

ACCORD DE PARIS : adopté en décembre 2015 à l'issue de la Cop21 et entré en vigueur en novembre 2016 l'Accord de Paris invite à un objectif commun : contenir d'ici 2100 le réchauffement climatique en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, et poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C. Il invite également à la neutralité carbone (ou objectif de zéro émission nette), à savoir l'équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre et la compensation permise par les puits ou réservoirs de carbone, comme les forêts.

BEST-IN-UNIVERSE : sélection des entreprises présentant les meilleures notes ESG quel que soit leur secteur d'activité.

BEST EFFORT : sélection des entreprises présentant une évolution positive de leur note ESG. Généralement le gérant élimine les émetteurs qui partent de notes trop basses.

CDP : anciennement Carbon Disclosure Project : organisation internationale créée en 2000 référençant les performances environnementales des villes et des entreprises. Depuis 2003 elle effectue des campagnes annuelles sous forme de questionnaire pour recueillir les informations sur les GES, le climat, la gestion de l'eau et des forêts.

CLIMATE ACTION 100+ : initiative regroupant près de 300 investisseurs pour inciter les 100 plus grandes entreprises émettrices de GES à prendre des mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique.

DEVELOPPEMENT DURABLE : développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Ce concept intègre les 3 dimensions économiques, sociales et environnementales.

EMPREINTE CARBONE

Scope 1 : ensemble des émissions directes générées par le processus de production de l'entreprise. Cela couvre les émissions directes de Gaz à effet de serre (GES) émanant de sources qui appartiennent à l'entreprise ou qui sont sous son contrôle.

Scope 2 : ensemble des émissions indirectes de GES induites par l'achat ou la consommation d'électricité, de vapeur ou de chaleur nécessaire au processus de production de l'entreprise

Scope 3 : ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaine de valeur, résultant des activités de l'entreprise, mais qui proviennent de sources appartenant à une autre entreprise. Il prend en compte les émissions de GES de toute la chaine de production, aussi bien celles provoquées en amont de la chaine par l'utilisation de matières premières, combustibles ou autres facteurs d'émissions des fournisseurs, que celles provoquées en aval par l'utilisation des produits et services commercialisés par l'entreprise.

ESG : Environnement, Social et Gouvernance.

FIR : Forum pour l'Investissement Responsable.

FONDS ISR DE CONVICTION : fonds avec un processus à forte sélectivité sur les critères ESG.

G.E.S : gaz à effet de serre. Gaz présent dans l'atmosphère qui intercepte le rayonnement infrarouge émis par la surface terrestre et contribue à l'effet de serre. L'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre est un des facteurs du réchauffement climatique.

GOUVERNANCE : ensemble des règles (statuts et règlement, répartition des droits et obligations) qui régissent la manière dont une entreprise est organisée, administrée et contrôlée.

UN GLOBAL COMPACT ou pacte mondial des Nations Unies est un engagement volontaire pour les entreprises, associations et ONG à respecter 10 principes concernant les droits de l'Homme, le droit du travail, le respect de l'environnement et la lutte anti-corruption. Il a été rédigé par l'ONU en 2000.

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme
2. Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme
3. Respecter la liberté d'association et reconnaitre le droit de négociation collective
4. Contribuer à éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession
7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

ISR : Investissement Socialement Responsable - placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable - *définition AFG/FIR*.

LABEL ISR : créé et soutenu par le ministère des Finances, le label ISR est attribué pour une durée de 3 ans avec revue annuelle aux fonds qui respectent 6 piliers : i) Critères ESG dans le processus d'investissement ii) Mise en œuvre d'une méthodologie d'analyse et de notation des émetteurs iii) Prise en compte des critères ESG dans la construction et le suivi. Au moins 90% des lignes du portefeuille doivent être analysées et 20% des plus mauvaises valeurs doivent être éliminées iv) Politique d'engagement ESG (dialogue et vote) avec les émetteurs v) Transparence renforcée vi) Mise en évidence des impacts positifs sur le développement d'une économie durable.
OJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) : rédigés en 2015 par l'ONU, ils visent à éradiquer, d'ici à 2030, la pauvreté, protéger la planète, assurer la paix et la prospérité de tous à travers 17 objectifs

PRI – PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE : initiative lancée en 2006 par l'ONU qui s'adresse au secteur financier, incitant les investisseurs à intégrer, de façon volontaire, les problématiques ESG dans leur gestion d'actif et à promouvoir l'ISR. Les sociétés de gestion signataires des PRI doivent produire annuellement un reporting au format imposé et très détaillé. Les réponses aboutissent à des scores finaux qui sont rendus publics.

RSE - RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES : c'est l'intégration, en sus des critères économiques usuels, des enjeux environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance à leurs activités et à leurs relations avec l'ensemble de leurs parties prenantes.

SBTi : créée en 2015 à par une coalition CDP + Global Compact+ WWF + WRI, la Science Based Target cherche à encourager les entreprises à définir des objectifs de réduction des GES en cohérence avec les préconisations scientifiques. La SBTi développe des méthodologies pour fixer des objectifs en ligne avec Les Accords de Paris voire en dessous de 1.5°C (par rapport aux températures Pré industrielles).

TCFD : initiative créée à la demande des dirigeants du G20 dans le but de pousser les entreprises et organisations à communiquer de manière transparente sur les risques financiers liés au climat afin de permettre aux investisseurs d'en tenir compte dans leurs décisions. En 2017, la TCFD a publié un ensemble de recommandations

visant à encourager un reporting financier cohérent, fiable et clair basé sur 4 piliers : la gouvernance, la stratégie, la mesure et les objectifs ainsi que la gestion des risques.

MOODY'S ESG SOLUTIONS (Vigeo-Eiris jusqu'en 2020) : créée en France en 2002, Moody's est une agence de notation extra-financière. L'agence nous fournit pour plus de 9 000 émetteurs l'analyse de multiples critères ESG, la contribution aux Objectifs du Développement Durable, les activités éligibles et alignées à la Taxonomie verte européenne et l'analyse de controverses.

TAXONOMIE VERTE DE L'UNION EUROPEENNE : la taxonomie verte permet d'établir un système européen de classification des activités durables. C'est un langage commun qui introduit, dans un premier temps, une nomenclature des activités économiques selon leur contribution au changement climatique. Les objectifs sont clairs : (i) Réorienter les flux de capitaux vers les investissements durables, (ii) Intégrer la durabilité dans la gestion des risques, (iii) Favoriser la transparence et une vision de long terme.

Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées à titre purement indicatif et ne sauraient donc être considérées comme un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription. Les points de vue et stratégies décrits peuvent ne pas être adéquats pour tous les investisseurs. Les équipes de Promepar Asset Management sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.

PROMEPAR
ASSET MANAGEMENT

Immeuble Le Village 1 – Quartier Valmy – 33 place ronde
CS50246 - 92981 Paris La Défense Cedex
Téléphone : 01 40 90 28 60
Adresse électronique : promepar.assetmanagement@bred.fr

Société de gestion de portefeuilles du Groupe BRED Banque Populaire
Titulaire de l'agrément n° GP 92-17 délivré le 7 octobre 1992
Société Anonyme au capital de 2 000 000 euros, immatriculée 311 888 010 au RCS Paris, TVA intercommunautaire : FR 053 11 888 010
Siège Social : 18 quai de la Rapée – 75012 Paris.